

POINT COMPTABLE 2021

Point financier au 20/10/2021 :

Rappel bilan comptable 2020 :

Si remboursement des charges par les fermiers : 5 008,48 euros

Si absence de remboursement : 3 554,96 euros

Charges de fonctionnement prévisionnelles :

CHARGES	MONTANT HT
Charges de fonctionnement	1162,58
Frais bancaire	112,36
Site web	28,31
Assurance	1021,91
Impôts et taxes	1093
Taxe foncière	1093
Total charges de fonctionnement au 20/10/2021	2255,58

Charges en attente de remboursement :

Charges liées à l'activité des fermiers	Au 20/10/2021
Abonnement et consommations	2 378,32 €
Eau potable	209,01 €
Eau irrigation	265,40 €
Electricité	1 903,91 €
Taxes	546,50 €
50 % du Foncier	546,50 €
TOTAL CHARGES au 20/10/21	2 924,82 € TTC

2 scénarios (en prenant en compte des loyers identiques à ceux de 2020, soit un total de 1394,52 euros) :

Si remboursement des charges des fermiers en 2020 et 2021 (reste 2020 – charges de fonctionnement + loyers) :

$5008,48 - 2255,58 + 1394,52 = 4\ 147,42$ euros

Si aucun remboursement des charges en 2020 et 2021 (reste 2020 – charges de fonctionnement + loyers – charges liées à l'activité des fermiers) :

$3554,96 - 2255,58 + 1394,52 - 2924,82 = -230,92$ euros !!! Le GFA est endetté.